Collectif pour une monnaie locale complémentaire

SUD YVELINES, VALLÉE DE CHEVREUSE, OUEST ESSONNE

Déjà 50 expériences réussies en France

Commerçants, artisans, professions libérales, entreprises :

PROFESSIONNELS

La Monnaie locale pourrait vous intéresser !

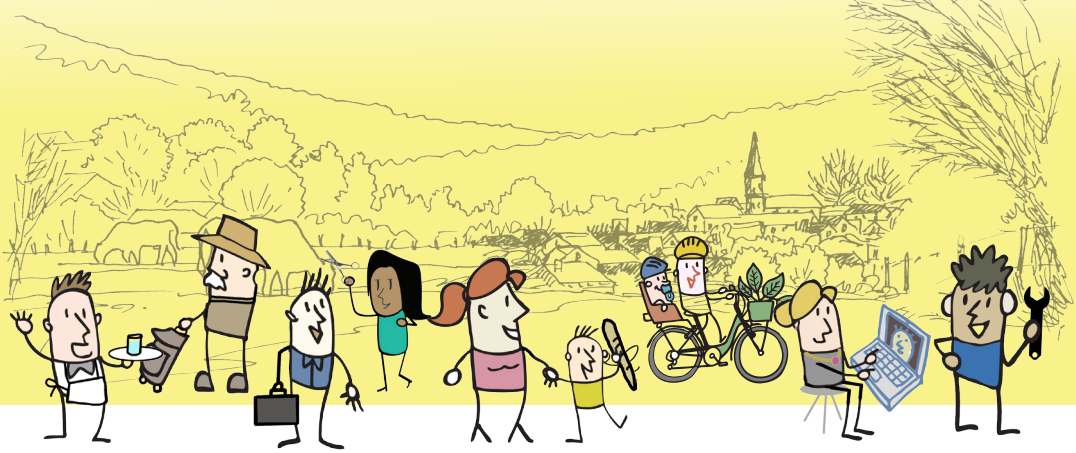

http://monnaie-vallee-chevreuse.fr

avec le soutien du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Comment ça marche ?

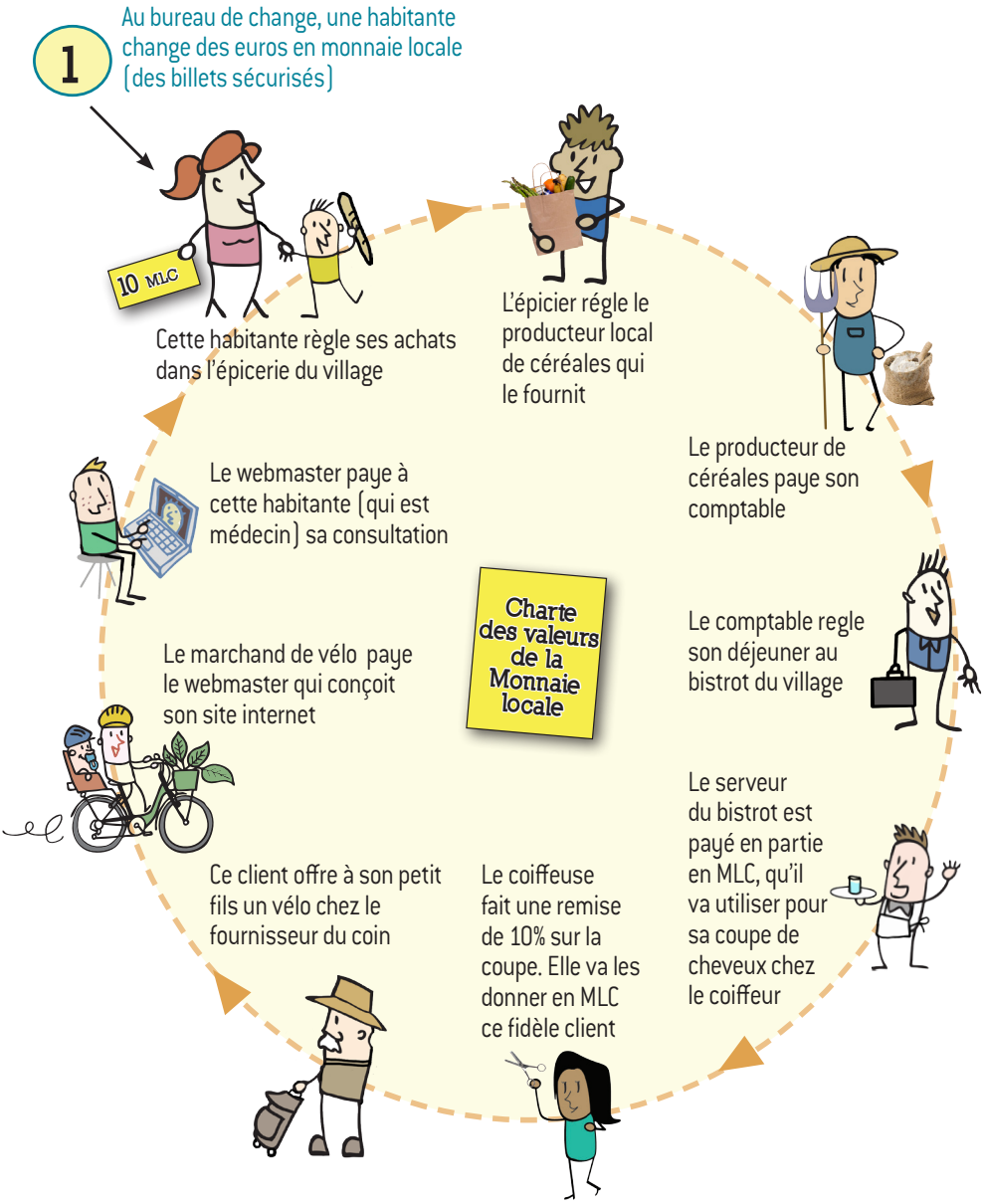

Un moyen de règlement légal

C'est une monnaie prenant la forme de bons d'achat échangeables, comme un billet, dont l'objet est de favoriser les échanges de biens et services afin de préserver des richesses locales (commerce de proximité, artisanat, patrimoines naturels et culturels). Une monnaie locale émise par un collectif citoyen est légale lorsqu'elle circule auprès d'un nombre d'usagers limités (loi ESS de juillet 2014). Les sommes perçues ou les versements en monnaie locale sont soumis aux mêmes déclarations fiscales et aux mêmes prélèvements que toutes les autres formes d'encaissement.

Un titre de paiement sûr

Les systèmes de sécurité (papier spécial, filigrane, inserts métalliques ou de bulle d'air) ont un surcoût assez faible par rapport à une impression classique, donc il seront intégrés à cette MLC. Les euros échangés restent sur un compte dans une banque partenaire. Cela permet de garantir que tout coupon de MLC pourra être reconverti en euros (en respectant une valeur d'échange) dans les situations prévues par le règlement de l'association. Par exemple pour les professionnels : pourcentage des MLC encaissées excédent la capacité de dépenses, non-renouvellement de l'adhésion, cessation d'activité ; pour les particuliers : déménagement...

Pas de commission à la transaction !

Contrairement aux cartes bancaires, la Monnaie locale ne prend aucune commission à la transaction. Il faut juste verser une adhésion annuelle (obligation légale) adaptée à la taille de l'entreprise. Le montant n'est pas encore défini. Il sera déterminé par l'association au plus juste pour que le système reste attractif !

Suivi de caisse et comptablité

Avec la parité 1MLC = 1 Euro, c'est simple : comptabilité, caisse, TVA impôts... tout reste identique. Le règlement par MLC est aussi banal que celui par ticket-restaurant. C'est juste un code caisse à créer et une ligne de trésorerie à identifier dans sa comptabilité. Un livre-change (sous forme de fichier) est à remplir tous les mois ou trimestres : extrait du suivi de caisse qui indique les sommes encaissées et décaissées en MLC.

But non lucratif et auto-financement

Une structure à but non lucratif (où sont représentés des particuliers, des professionnels et des collectivités) gèrera cette Monnaie locale. Les adhésions et retenues (lors des reconversions en euros) permettent de financer les coûts de fonctionnement (site internet, impression billets...).

Pourrez-vous facilement utiliser la monnaie locale ?

Si vous répondez oui à l'une des 4 questions, vous pourrez utiliser la monnaie locale !

1/ Avez-vous des prestataires locaux (à charge pour nous et pour vous de les convaincre d'accepter la Monnaie locale) ?

2/ Êtes-vous prêt à remplacer des prestataires extérieurs, si vous en trouvez des locaux dans le réseau Monnaie locale qui correspondent à vos besoins ?

3/ Avez-vous des salariés qui achètent local ? Ils pourraient être intéressés pour qu'une partie de leur salaire ou prime soit en Monnaie locale.

4/ Êtes-vous personnellement client auprès de prestataires, d'artisans et de commerces locaux ? Si oui, vous pourriez verser une partie de votre rémunération en Monnaie locale et la dépenser lors de vos achats personnels.

Autres possibilités pour faire circuler la monnaie :

- Être comptoir d'échange pour les particuliers.
- Avoirs en MLC : quand je veux faire un rabais de 20% sur un article à 100 euros, au lieu d'encaisser 80 euros, j'encaisse 100 euros et je donne au client un avoir de 20 en billets de monnaie locale.
- L'arrondi supérieur : il n'y a pas de centimes de MLC, donc pour un produit qui coûte 23,20 €, le client s'il n'a pas l'appoint peut donner 20 en MLC et 3,20 en euro. Mais s'il veut faire circuler davantage de MLC, le client peut aussi donner 25 MLC, sur lesquels on lui rendra 2 MLC et 1 euro, sur lequel on lui rendra 80 cts en euros.
- En dernier recours, le professionnel peut reconvertir ses MLC en euros auprès de l'association (avec une retenue).

Ces solutions remplissent une fonction logistique utile à la circulation des billets et au bon fonctionnement du système.

Quels intérets pour un professionnel ?

Gagner de nouveaux clients et du chiffre d'affaires

- Un annuaire des entreprises, des macarons à l'entrée, une couverture presse importante, du bouche à oreille, un réseau actif... la communication autour de la monnaie locale augmente la notoriété (exemples dans une autre MLC : grâce à la monnaie locale, 36% des pros ont découvert un nouveau fournisseur et 86% des consommateurs un nouveau professionnel. 3 à 5% de chiffre d'affaires supplémentaire).

Fidéliser sa clientèle

- Mieux travailler et mieux résister à la concurrence des grandes chaînes commerciales.
- Quand la Monnaie locale circulera, les clients adhérents auront le choix et pourront donner la préférence à des professionnels acceptant ce mode de paiement, à bien/service équivalent.
- Se différencier en montrant son implication dans la vie locale et son adhésion à une chartre responsable visible sur la vitrine.

Rajouter du sens à son entreprise

- Contribuer à une économie responsable, soucieuse de la qualité de la vie pour tous. Développer des relations gagnant/gagnant avec ses fournisseurs et ses clients.
- Rejoindre des citoyens réunis par des valeurs et y gagner une satisfaction personnelle.
- Fédérer ses collaborateurs autour d'un projet inspirant.
- Sans dépenser plus, contribuer à financer des projets locaux et utiles : les euros échangés contre des MLC restent en garantie à la banque partenaire. Ils ouvrent alors un potentiel de prêts* pour des entreprises locales et innovantes (des conventions avec la banque permettront de fixer des objectifs et de connaître l'affectation des prêts).

Des bénéfices réels pour l'économie locale

Achat en euros

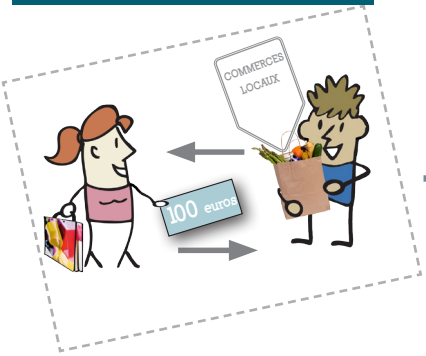

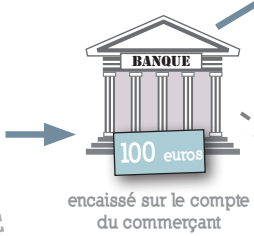

3 % Echanges de biens et services

97 % Financiarisation Thésaurisation

pas de ciblage pour l'activité locale ou éco-responsable

Achat en Monnaie locale

un pouvoir d'entraînement

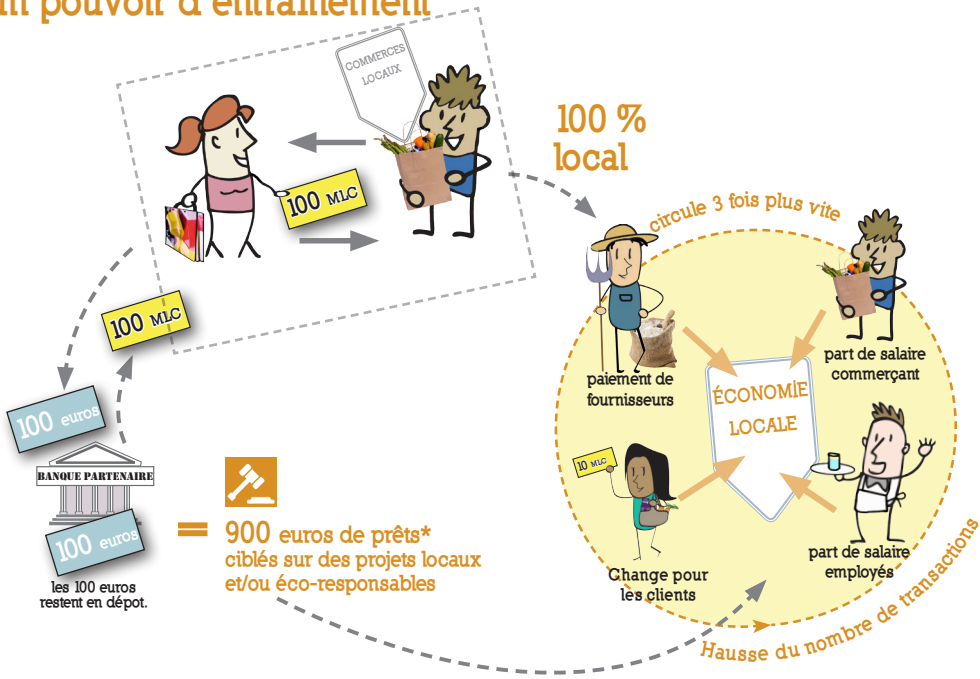

* C'est un principe légal : chaque banque commerciale doit posséder sur son compte à la banque centrale des réserves obligatoires (c'est à dire des dépôts d'agents non bancaires). Cette réserve l'autorise en Europe à concéder en crédits jusqu'à 9 fois les sommes effectivement déposées à la banque centrale.

Une innovation économique et sociale

- Professionnels et particuliers peuvent **favoriser les activités qui font la richesse locale** : (savoir-faire, qualité des paysages, agriculture, lien social, centre-bourgs animés, patrimoines) et réduisent progressivement leur impact écologique par la réduction des transports.

- Epargner des billets de monnaie locale ne rapporte rien. Cette monnaie ne permet pas non plus une valorisation virtuelle. Elle est toujours **une contrepartie pour l'achat direct d'un bien ou d'un service**. Alors que pour les transactions mondiales, seules 3 % d'entre elles correspondent à des échanges réels. (source BRI, FMI).

- Le lien de confiance est plus fort : la Monnaie locale repose sur **des échanges réels constants**, alors que les monnaies internationales sont sensibles à toutes les fluctuations extérieures.

- Face aux crises récentes, de nombreux économistes considèrent que cette diversité monétaire apporte de la sécurité au système économique et lui permettra de **mieux résister aux difficultés engendrées par les crises** économiques par exemple.

- La monnaie est remise à sa place : ce n'est pas une richesse en soi, mais un facilitateur d'échanges qui favorise **l'esprit d'entraide et de solidarité entre citoyens et entreprises**.

Un soutien aux professionnels de proximité et un coup de booster pour l'économie locale

- La valeur des achats réalisés dans le territoire est conservée dans l'économie réelle. Il y a **relocalisation du pouvoir d'achat** et augmentation locale du volume et des transactions.

- Même les achats de clients qui consomment déjà local gagnent **un pouvoir d'entrainement** : en Monnaie locale, la valeur de l'achat dans votre commerce reste dans le réseau acheteurs-fournisseurs local. Son impact pour l'économie locale est ainsi démultiplié. Alors qu'en euros, la valeur encaissée repart très vite dans le circuit financier classique.

- La masse de Monnaie locale en circulation contribue à **financer de nouvelles activités locales et/ou éco responsables** : les euros échangés pour obtenir des MLC restent en garantie dans une banque. Ils ouvrent dès lors un potentiel de prêts* qui seront affectés, par convention avec la banque partenaire, à des projets locaux et innovants.

Zone de circulation

La Monnaie locale aura cours sur les 51 communes du Parc naturel de Chevreuse mais aussi dans tous les bassins de vie limitrophes, dès lors qu'il s'y trouvera des professionnels et des particuliers souhaitant l'utiliser.

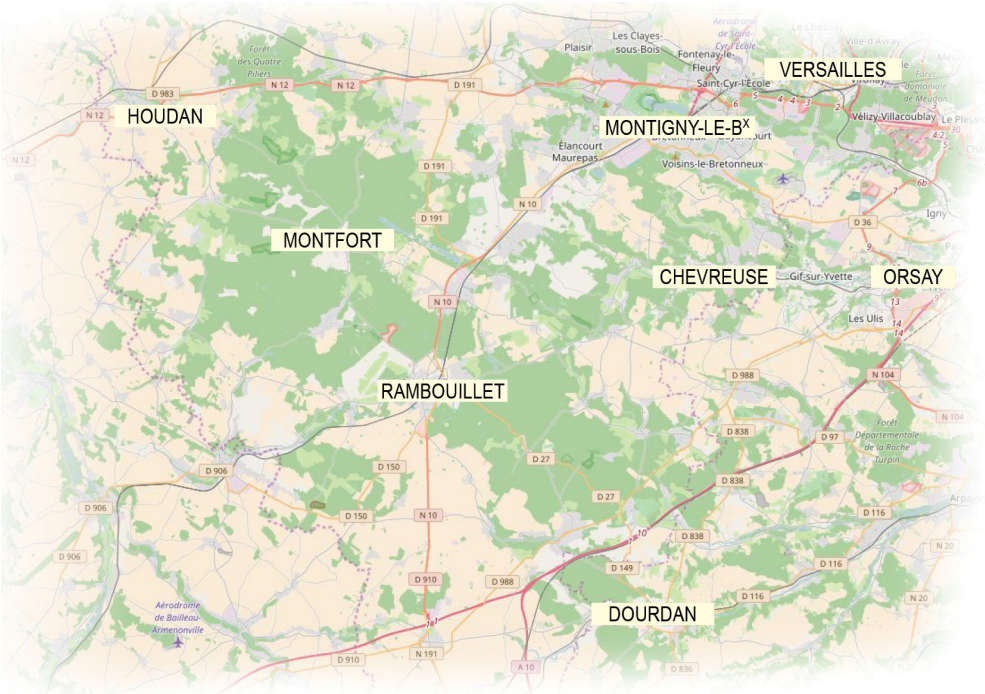

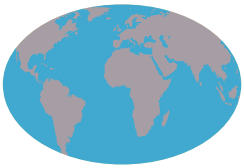

50 Monnaies locales complémentaires sont en circulation en France et plus de 5 000 dans le monde.

Les autres MLC en France :

Depuis 2013, Eusko, pays basque :
3 000 particuliers, 600 professionnels,
460 000 € circulent

Depuis 2010, Abeille, Villeneuve-sur-Lot :
600 particuliers, 160 entreprises,
160 000 € circulent

Depuis 2015, Gonette, Villefranche-sur-Saône et Lyon : 1 800 particuliers,
120 professionnels, 60 000 € circulent

http://monnaie-vallee-chevreuse.fr